

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADOPTE LE NOUVEAU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale des actionnaires de Mutandis, réunie le 3 avril 2024, a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées. En particulier, l'Assemblée Générale a décidé le passage du dividende ordinaire de 8,50 DH par action à 10,50 DH par action.

L'historique des dividendes par action depuis l'introduction en bourse de Mutandis en décembre 2018 en ressort comme suit:

2019	2020	2021	2022	2023	2024
7,5	8,5	8,5	8,5	8,5	10,5

- Date de détachement à la bourse : 27 juin 2024 ;
- Date de crédit en compte : 10 juillet 2024.

Ainsi, à partir de la séance de bourse du 27 juin 2024, l'achat d'actions Mutandis ne donnera plus droit au dividende 2024.